

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1383

12 mai 2016

### SOMMAIRE

<b>3G Restaurant Brands Holdings Investments Limited</b> .....	<b>66372</b>	<b>Inversiones Bren S.A.</b> .....	<b>66343</b>
<b>3G Restaurant Brands Holdings Investments S.à r.l.</b> .....	<b>66372</b>	<b>Invest &amp; Projekt -IV- S.A.</b> .....	<b>66338</b>
<b>ACE Renewable Holding S.A.</b> .....	<b>66346</b>	<b>Isamco S.à r.l.</b> .....	<b>66338</b>
<b>AI Ark (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>66363</b>	<b>Jade Management Holding S.à r.l.</b> .....	<b>66338</b>
<b>Dermagest Invest SPF S.A.</b> .....	<b>66345</b>	<b>Jade Portfolio 1 S.à r.l.</b> .....	<b>66338</b>
<b>Dialogiques</b> .....	<b>66345</b>	<b>Jade Portfolio 2 S.à r.l.</b> .....	<b>66338</b>
<b>Diphilux</b> .....	<b>66345</b>	<b>JPF Services S.à r.l.</b> .....	<b>66341</b>
<b>DSV Holding AG</b> .....	<b>66345</b>	<b>Kaarda S.à r.l.</b> .....	<b>66343</b>
<b>Eagle Investments S.à r.l.</b> .....	<b>66345</b>	<b>Kagel S.à r.l.</b> .....	<b>66343</b>
<b>Filalou S.A.</b> .....	<b>66344</b>	<b>Kamiko Invest SPF S.A.</b> .....	<b>66339</b>
<b>FRABO International S.A.</b> .....	<b>66344</b>	<b>KellyConsult S.à r.l.</b> .....	<b>66341</b>
<b>Global Payments Acquisition Corporation 3</b> .....	<b>66344</b>	<b>Kintziger Concept &amp; Construction S.à r.l.</b> ...	<b>66342</b>
<b>Halbi S.A.</b> .....	<b>66344</b>	<b>KL Consult S. à r.l.</b> .....	<b>66339</b>
<b>Heden S.A.</b> .....	<b>66384</b>	<b>K&amp;N Shop S.à r.l.</b> .....	<b>66342</b>
<b>Höhenbalance Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>66342</b>	<b>Larchmont S. à r.l.</b> .....	<b>66341</b>
<b>Höhenbalance Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>66342</b>	<b>Lazy Lane S.à r.l.</b> .....	<b>66339</b>
<b>Höhenbalance Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>66342</b>	<b>Leto Financing S.à r.l.</b> .....	<b>66346</b>
<b>Höhenbalance Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>66342</b>	<b>LG Property SA</b> .....	<b>66341</b>
<b>Hongjing International Trade</b> .....	<b>66344</b>	<b>Little Hero Luxembourg S.A.</b> .....	<b>66341</b>
<b>Hôtel du Moulin S.A.</b> .....	<b>66343</b>	<b>LVM Corporation S.A.</b> .....	<b>66340</b>
<b>Hydroduarte</b> .....	<b>66343</b>	<b>Megaphone S. à r.l.</b> .....	<b>66340</b>
<b>IMT International Management S.à r.l.</b> .....	<b>66338</b>	<b>Meridian Hotel Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>66384</b>
<b>Interagora S.à r.l.</b> .....	<b>66339</b>	<b>MGM Distribution &amp; Consulting SA</b> .....	<b>66340</b>
<b>Intrasteel S.A.</b> .....	<b>66339</b>	<b>MGM Distribution &amp; Consulting SA</b> .....	<b>66340</b>
		<b>MIS Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>66340</b>

**Invest & Projekt -IV- S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 132.887.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085332/9.

(160053068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Isamco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9631 Allerborn, Maison 15.  
R.C.S. Luxembourg B 172.321.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085333/9.

(160052818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Jade Management Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.449.211,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 116.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085334/9.

(160052455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Jade Portfolio 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 800.001,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 131.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085335/9.

(160052456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Jade Portfolio 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.100,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 131.441.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085336/9.

(160052457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**IMT International Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8041 Bertrange, 169, rue des Romains.  
R.C.S. Luxembourg B 156.388.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085326/9.

(160052983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Interagora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 81.327.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2016085328/9.  
(160052544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Intrasteel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 42.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2016085329/9.  
(160052726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Lazy Lane S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 127.501.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 mars 2016.  
*Pour la société*  
*Un mandataire*  
Référence de publication: 2016085368/12.  
(160052840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Kamiko Invest SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

**Capital social: EUR 900.000,00.**

Siège social: L-2737 Luxembourg, 14, rue Wurth Paquet.  
R.C.S. Luxembourg B 187.228.

Conformément aux articles 9 et 75 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et à l'article 79 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
*Pour KAMIKO INVEST SPF S.A.*  
*Un Mandataire*  
Référence de publication: 2016085362/14.  
(160052687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**KL Consult S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 40, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 83.682.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2016085365/10.  
(160052410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

Signature.

**Megaphone S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 101, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 55.502.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2016085405/13.

(160052428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**MGM Distribution & Consulting SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5775 Weiler-La-Tour, 13, rue Emile Marx.

R.C.S. Luxembourg B 177.995.

—  
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085406/10.

(160052684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**MGM Distribution & Consulting SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5775 Weiler-La-Tour, 13, rue Emile Marx.

R.C.S. Luxembourg B 177.995.

—  
Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085407/10.

(160052685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**MIS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 81.541.

—  
Les comptes annuels au 31 Mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MIS Holdings S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2016085408/11.

(160052602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**LVM Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4732 Pétange, 8, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 162.600.

—  
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art.81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085386/10.

(160052952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Larchmont S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 163.881.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016085370/12.

(160052883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**LG Property SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.  
R.C.S. Luxembourg B 164.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2016085375/10.

(160052689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Little Hero Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 168.528.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2013.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016085377/12.

(160052972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**KellyConsult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5943 Itzig, 4, rue Jean-Pierre Lanter.  
R.C.S. Luxembourg B 71.096.

Le bilan au 30 juin 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2016085357/10.

(160052778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**JPF Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3474 Dudelange, 9, Schwaarze Wee.  
R.C.S. Luxembourg B 142.002.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085352/10.

(160052664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Höhenbalance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 151.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085301/9.

(160052705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Höhenbalance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 151.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085302/9.

(160052706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Höhenbalance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 151.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085303/9.

(160052890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Höhenbalance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 151.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085304/9.

(160052897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**K&N Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9155 Grosbous, 4, route de Schandel.

R.C.S. Luxembourg B 163.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085354/9.

(160052618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**KCC, Kintziger Concept & Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 187.562.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085358/9.

(160052712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Kaarda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 160.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 191.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2016085355/12.

(160053025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Inversiones Bren S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 123.601.

Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2016085331/13.

(160052969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Kagel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 78, rue Emile Mayrisch.  
R.C.S. Luxembourg B 176.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085361/9.

(160052597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Hydrouarte, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5443 Rolling, 3A, rue d'Assel.  
R.C.S. Luxembourg B 92.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016085299/10.

(160052957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Hôtel du Moulin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 6, rue du Moulin.  
R.C.S. Luxembourg B 98.574.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2016085300/10.

(160052688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**FRABO International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3340 Huncherange, 65, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 163.049.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085273/10.

(160052414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Global Payments Acquisition Corporation 3, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 142.403.

Le présent dépôt remplace et annule le dépôt L150230593 publié le 21 décembre 2015.

Les comptes annuels au 31 mai 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016085275/11.

(160052806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Hongjing International Trade, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4760 Pétange, 34A, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 124.924.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Hongjing International Trade Sàrl

Signature

Référence de publication: 2016085290/12.

(160052657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Halbi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 68.808.

Le bilan de la société au 31/12/2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016085295/12.

(160053021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Filalou S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 161.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085267/9.

(160052830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Dermagest Invest SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

**Capital social: EUR 400.000,00.**

Siège social: L-2737 Luxembourg, 14, rue Wurth Paquet.

R.C.S. Luxembourg B 186.886.

Conformément aux articles 9 et 75 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et à l'article 79 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DERMAGEST INVEST SPF S.A.*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2016085218/14.

(160052648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Dialogiques, Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 59.514.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

Référence de publication: 2016085219/11.

(160052639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Diphilux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3427 Dudelange, 7, rue Boitenberg.

R.C.S. Luxembourg B 182.020.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085220/10.

(160052678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**DSV Holding AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 169.687.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016085222/9.

(160052741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Eagle Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 180.388.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2016.

Référence de publication: 2016085224/10.

(160052699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Leto Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.326.600,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 135.487.

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 25 Février 2016*

1. M. Sinan SAR a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 25 Février 2016.
2. M. Cornelius BECHTEL a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 25 Février 2016.
3. M. Frank PLETSCH, né à Trèves (Allemagne), le 15 juillet 1974, demeurant professionnellement à 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, a été nommé comme gérant (catégorie B) avec effet au 25 Février 2016 pour une durée indéterminée.
4. M. Mark GORHOLT, né à Trèves (Allemagne), le 26 Novembre 1980, demeurant professionnellement à 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, a été nommé comme gérant (catégorie B) avec effet au 25 Février 2016 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 Février 2016.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Leto Financing S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2016072906/21.

(160036596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2016.

**ACE Renewable Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 204.172.

**STATUTES**

In the year two thousand and sixteen, on the nineteenth day of February,  
before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

AXA CLEAN ENERGY FUND I, a French Fonds Professionnel de Capital Investissement set up under the form of a Fonds Commun de Placement represented by its manager (société de gestion) ARDIAN France S.A., with its business seat at 20, Place Vendôme, 75001 Paris, France, and registered with the Register of Commerce of Paris under number 403 201 882,

represented by Jennifer Ferrand, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris in February 2016.

Such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn up:

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société anonyme (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders.

The Company will exist under the name of "ACE Renewable Holding S.A.".

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 31 of the Articles of Incorporation, without prejudice to any mandatory provisions of the Laws.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand nine hundred euro (EUR 31,900.-) divided into:

- thirty-one thousand (31,000) class A ordinary shares (the “Class A Ordinary Shares”);
- one hundred (100) class B ordinary shares (the “Class B Ordinary Shares”);
- one hundred (100) class C ordinary shares (the “Class C Ordinary Shares”);
- one hundred (100) class D ordinary shares (the “Class D Ordinary Shares”);
- one hundred (100) class E ordinary shares (the “Class E Ordinary Shares”);
- one hundred (100) class F ordinary shares (the “Class F Ordinary Shares”);
- one hundred (100) class G ordinary shares (the “Class G Ordinary Shares”);
- one hundred (100) class H ordinary shares (the “Class H Ordinary Shares”);
- one hundred (100) class I ordinary shares (the “Class I Ordinary Shares”); and
- one hundred (100) class J ordinary shares (the “Class J Ordinary Shares”),

with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up.

The Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares, the Class E Ordinary Shares, the Class F Ordinary Shares, the Class G Ordinary Shares, the Class H Ordinary Shares, the Class I Ordinary Shares, and the Class J Ordinary Shares are together referred to as the “shares” and each a “share”.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The premium account shall constitute a distributable reserve and may notably be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

Distributable reserve accounts may be set up to record contributions to the Company made by existing shareholders without issuance of shares. Such reserve shall constitute a distributable reserve and may notably be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Increase and Reduction of Capital.** The issued and/or authorised capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one entire class of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class. In the case of a repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting from the Class J Ordinary Shares until the Class A Ordinary Shares).

The redemption price shall be set by reference to the higher of (a) the nominal value of each redeemed share and (b) the following formula: dividing (i) the total amount of any distributable sums less the portion of the Profit Entitlement to be allocated to the other classes of shares in accordance with Article 31 by (ii) the number of shares constituting the class to be redeemed. Redemption of shares may only be decided to the extent that sufficient distributable funds are available to settle the redemption price in full.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Board of Directors (as defined below) shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting of shareholders, voting in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation may limit or withdraw the preferential subscription right.

**Art. 7. Authorised Capital.** The authorised capital of the Company (including the issued capital) is set at twenty-five million euro (EUR 25,000,000.-) divided into two million five hundred thousand (2,500,000) Class A Ordinary Shares, two million five hundred thousand (2,500,000) Class B Ordinary Shares, two million five hundred thousand (2,500,000) Class C Ordinary Shares, two million five hundred thousand (2,500,000) Class D Ordinary Shares, two million five hundred thousand (2,500,000) Class E Ordinary Shares, two million five hundred thousand (2,500,000) Class F Ordinary Shares, two million five hundred thousand (2,500,000) Class G Ordinary Shares, two million five hundred thousand (2,500,000) Class H Ordinary Shares, two million five hundred thousand (2,500,000) Class I Ordinary Shares and two million five hundred thousand (2,500,000) Class J Ordinary Shares. Each authorised share has a nominal value of one euro (EUR 1.-).

The Board of Directors is authorised and empowered, within the limits of the authorised capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Board of Directors within the limits of the authorised capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* and it may be renewed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The Board of Directors may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorised capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorised capital, realised and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 will be modified so as to reflect the actual capital increase. Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the Board of Directors or of any person duly authorised and empowered by the Board of Directors for this purpose.

**Art. 8. Shares.** The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

Each share entitles to one vote.

The shares are freely transferable.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

The shares will be in the form of registered shares only.

A shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class (if any) of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the general meeting of shareholders.

**Art. 9. Acquisition of own shares.** The Company may acquire its own shares.

The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

### Chapter III. - Board of directors, Auditors

**Art. 10. Board of Directors.** The Company shall be managed by a board of directors (the "Board of Directors").

The Board of Directors shall be composed of not less than three members (the “Directors”), who need not be shareholders themselves.

If and as long as the Company has only one (1) shareholder, the Board of Directors may comprise one (1) Director only.

The Directors will be appointed by the general meeting of shareholders, who will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may decide to qualify the Directors as class A director (the “Class A Director”) or class B director (the “Class B Director”).

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors may elect by co-optation a new Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new Director instead.

**Art. 11. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

The shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 12. Delegation of Powers - Representation of the Company.** The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

The remuneration and other benefits granted to the person(s) to whom the daily management has been entrusted must be reported annually by the Board of Directors to the general meeting of shareholders.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Director or by the joint signatures of any two (2) Directors.

However, if the shareholders have qualified the Directors as Class A Directors or as Class B Directors, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one (1) Class A Director and one (1) Class B Director.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such special power.

**Art. 13. Meetings of the Board of Directors.** The Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the “Chairman”).

The Board of Directors may also appoint a secretary, who need not be a Director himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the “Secretary”).

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman or any two (2) Directors.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director as chairman pro tempore by majority vote of the Directors present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least forty-eight (48) hours’ written notice of meetings of the Board of Directors shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

The meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Director as his proxy. Any Director may represent one or several Directors.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the Directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

One or more Directors may participate in a meeting by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Board of Directors may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

**Art. 14. Minutes of the meetings of the Board of Directors.** The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be recorded in writing and will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any) or by any two Directors. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions adopted by the Directors as well as of the minutes of the general meeting of shareholders, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Director or by any two (2) Directors acting jointly.

The resolutions adopted by the single Director shall be documented in writing and signed by the single Director.

**Art. 15. Management Fees and Expenses.** Subject to approval by the general meeting of shareholders, the Directors may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 16. Conflicts of Interest.** If any Director has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Director shall disclose such personal interest to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction.

Such transaction and such Director's interest therein shall be disclosed in a special report to the next general meeting of shareholders before any vote by the latter on any other resolution.

If the Board of Directors only comprises one (1) member it suffices that the transactions between the Company and its Director, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that a Director is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 17. Directors' Liability - Indemnification.** No Director commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Directors are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Director, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by them in connection with any action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of their being or having been director, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 18. Confidentiality.** Even after cessation of their mandate or function, any Director, as well as any person who is invited to attend a meeting of the Board of Directors, shall not disclose information on the Company, the disclosure of which may have adverse consequences for the Company, unless such divulgation is required (i) by a legal or regulatory provision applicable to sociétés anonymes or (ii) for the public benefit.

**Art. 19. Auditors.** The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory auditors, who need not be shareholders themselves.

When so required by laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor duly licensed in Luxembourg (réviseur d'entreprises agréé). When an approved statutory auditor is appointed, no statutory auditor must be appointed.

The statutory or approved statutory auditors, if any, will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. Unless otherwise provided by mandatory Laws, they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders.

#### Chapter IV. - General meeting of shareholders

**Art. 20. Powers of the General Meeting of Shareholders.** The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

**Art. 21. Annual General Meeting.** The annual general meeting of shareholders will be held in Luxembourg each first Wednesday of May at 11.00 a.m..

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 22. Other General Meetings.** The Board of Directors or the statutory auditor(s) (if any) may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 23. Notice of General Meetings.** Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting and waive the convening formalities, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 24. Attendance - Representation.** All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder. A proxyholder may represent more than one shareholder.

The Board of Directors may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by visioconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

**Art. 25. Proceedings.** Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Board of Directors or, in their absence, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect a scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

**Art. 26. Adjournment.** The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Board of Directors must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

**Art. 27. Vote.** An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorised to cast their vote by ballot papers ("formulaires") expressed in the English language.

Any ballot paper (“formulaire”) shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper (“formulaire”) which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the issued capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the issued capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorised representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper (“formulaire”) shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper (“formulaire”) received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper (“formulaire”) shall be deemed to have been received:

(a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or

(b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

Resolutions whose adoption is not subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

For resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3<sup>rds</sup>) majority of the votes cast is required.

**Art. 28. Minutes.** The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the board of the general meeting and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

#### **Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits**

**Art. 29. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 30. Adoption of Financial Statements.** The Board of Directors shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

**Art. 31. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the “Legal Reserve”). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders.

In respect of each distribution of dividend, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- each Class A Ordinary Share shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than ten per cent (10%) per annum of the nominal value of such share; then
- each Class B Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than nine per cent (9%) per annum of the nominal value of such share; then
- each Class C Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than eight per cent (8%) per annum of the nominal value of such share; then
- each Class D Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than seven per cent (7%) per annum of the nominal value of such share; then
- each Class E Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than six per cent (6%) per annum of the nominal value of such share; then

- each Class F Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than five per cent (5%) per annum of the nominal value of such share; then
  - each Class G Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than four per cent (4%) per annum of the nominal value of such share; then
  - each Class H Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than three per cent (3%) per annum of the nominal value of such share; then
  - each Class I Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than two per cent (2%) per annum of the nominal value of such share; then
  - each Class J Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than one per cent (1%) per annum of the nominal value of such share, (together the “Profit Entitlement”), and
- any remaining dividend amount after allocation of the Profit Entitlement shall be allocated in whole to all the shares forming the then last outstanding class of shares in reverse alphabetical order (starting from the Class J Ordinary Shares until the Class A Ordinary Shares).

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Laws and with the foregoing provisions.

#### Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 32. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

#### Chapter VII. - Applicable law

**Art. 33. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company’s shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been paid in cash as follows:

Shareholders	Subscribed capital	Number of shares	Amount paid-in
AXA CLEAN ENERGY FUND I . . . . . représented by ARDIAN France S.A.	EUR 31,900.-	31,000 Class A Ordinary Shares 100 Class B Ordinary Shares 100 Class C Ordinary Shares 100 Class D Ordinary Shares 100 Class E Ordinary Shares 100 Class F Ordinary Shares 100 Class G Ordinary Shares 100 Class H Ordinary Shares 100 Class I Ordinary Shares 100 Class J Ordinary Shares	EUR 31,900.-
Total: . . . . .	<u>EUR 31,900.-</u>	31,000 Class A Ordinary Shares 100 Class B Ordinary Shares 100 Class C Ordinary Shares 100 Class D Ordinary Shares 100 Class E Ordinary Shares 100 Class F Ordinary Shares 100 Class G Ordinary Shares 100 Class H Ordinary Shares 100 Class I Ordinary Shares 100 Class J Ordinary Shares	<u>EUR 31,900.-</u>

The amount of thirty thousand nine hundred euro (EUR 31,900.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

#### *Transitory Provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2016.

#### *Resolutions of the general meeting of shareholders* *First Resolution*

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Second Resolution*

The general meeting of shareholders resolved to set at four (4) the number of Directors and further resolved to appoint the following persons as Directors for a period ending on the date of the annual general meeting of shareholders to be held in 2018:

- Jennifer Ferrand, born on 23 February 1981 in Thionville, France, residing professionally at 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Sandra Legrand, born on 14 September 1974 in Bastogne, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Frank Przygodda, born on 28 February 1968 in Bochum, Germany, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Michael Reuther, born on 7 December 1971 in Siegburg, Germany, residing professionally at An der Welle 4, D-60322 Frankfurt, Germany.

#### *Third Resolution*

The general meeting of shareholders resolved to set at one (1) the number of statutory auditors and further resolved to elect the following person as statutory auditor for a period ending at the first annual general meeting of shareholders:

- Alter Domus Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 136477.

The undersigned notary, who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person(s) and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le dix-neuvième jour du mois de février,

pardevant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

AXA CLEAN ENERGY FUNDI., un Fonds Professionnel de Capital Investissement sous la forme d'un Fonds Commun de Placement représenté par sa société de gestion ARDIAN France S.A., une société anonyme, régie par les lois françaises, avec siège social au 20, place Vendôme, 75001 Paris, France, immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris sous le numéro 403 201 882,

représenté par Jennifer Ferrand, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Paris, en février 2016.

Laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

## Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société anonyme (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un actionnaire unique, propriétaire de la totalité des actions, ou plusieurs actionnaires.

La Société adopte la dénomination «ACE Renewable Holding S.A.».

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts pour toute modification des Statuts, et conformément à l'article 31 des Statuts, sans préjudice des dispositions impératives des Lois.

## Chapitre II. - Capital, Actions

**Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à trente-et-un mille neuf cent euros (EUR 31.900,-) divisé en:

- trente et un mille (31.000) actions ordinaires de catégorie A (les «Actions Ordinaires de Catégorie A»);
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie B (les «Actions Ordinaires de Catégorie B»);
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie C (les «Actions Ordinaires de Catégorie C»);
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie D (les «Actions Ordinaires de Catégorie D»);
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie E (les «Actions Ordinaires de Catégorie E»);
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie F (les «Actions Ordinaires de Catégorie F»);
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie G (les «Actions Ordinaires de Catégorie G»);
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie H (les «Actions Ordinaires de Catégorie H»);
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie I (les «Actions Ordinaires de Catégorie I»); et
  - cent (100) actions ordinaires de catégorie J (les «Actions Ordinaires de Catégorie J»),
- ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement souscrites et libérées.

Les Actions Ordinaires de Catégorie A, les Actions Ordinaires de Catégorie B, les Actions Ordinaires de Catégorie C, les Actions Ordinaires de Catégorie D, les Actions Ordinaires de Catégorie E, les Actions Ordinaires de Catégorie F, les Actions Ordinaires de Catégorie G, les Actions Ordinaires de Catégorie H, les Actions Ordinaires de Catégorie I and les Actions Ordinaires de Catégorie J sont ensembles désignées les «actions» et chacune une «action».

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le compte prime d'émission constitue une réserve distribuable et peut être utilisé notamment pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Les comptes prime d'émission peuvent être créés pour enregistrer les apports contribués à la Société par les actionnaires existants sans émission d'actions. Les comptes prime d'émission constituent une réserve distribuable et peuvent être utilisés notamment pour payer les actions que la Société pourrait racheter de ses actionnaires, pour compenser les pertes nettes réalisées, pour distribution aux actionnaires ou pour allocation des fonds à la réserve légale.

**Art. 6. Augmentation et Réduction du Capital.** Le capital émis et/ou le capital autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, pour toute modification des Statuts, par les Lois.

Le capital émis de la Société peut être réduit par l'annulation d'actions, y compris par l'annulation d'une catégorie d'actions entière suite au rachat et à l'annulation de toutes les actions émises dans cette catégorie. En cas de rachat et annulation d'une catégorie entière d'actions, ce rachat et cette annulation doivent être faits dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par les Actions Ordinaires de Catégorie J jusqu'aux Actions Ordinaires de Catégorie A).

Le prix de rachat doit être fixé par référence au montant le plus élevé entre (a) la valeur nominale de chaque action rachetée, et (b) le montant calculé selon la formule suivante: division (i) du montant total de toutes les sommes distribuables moins la partie du Droit au Bénéfice attribuable aux autres catégories d'actions conformément à l'Article 31 par (ii) le nombre d'actions constituant la catégorie devant être rachetée. Le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des fonds distribuables suffisants sont disponibles pour permettre le paiement intégral du prix de rachat.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Conseil d'Administration (tel que défini ci-dessous) fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription.

**Art. 7. Capital Autorisé.** Le capital autorisé de la Société (y compris le capital émis) est fixé à vingt-cinq millions d'euros (EUR 25.000.000) divisé en deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie A, deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie B, deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie C, deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie D, deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie E, deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie F, deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie G, deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie H, deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie I et deux millions cinq cent mille (2.500.000) Actions Ordinaires de Catégorie J. Chaque action autorisée a une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Conseil d'Administration à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication de l'acte de constitution de la Société au Mémorial et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le Conseil d'Administration peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par les Lois, l'article 5 sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Conseil d'Administration.

**Art. 8. Actions.** Les droits et obligations inhérents aux actions sont identiques, sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

Chaque action donne droit à une voix.

Les actions sont librement cessibles.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaire d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Les actions seront seulement nominatives.

Un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions (s'il y en a), l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une action emporte de plein droit acceptation des Statuts et des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 9. Rachat d'actions.** La Société peut racheter ses propres actions. L'acquisition et la détention de ses propres actions s'effectuera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

### Chapitre III. - Conseil d'administration, Commissaires

**Art. 10. Gestion.** La Société est gérée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration»).

Le Conseil d'Administration sera composé de trois (3) membres au moins (les «Administrateurs»), lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires.

Si et aussi longtemps que la Société ne comptera qu'un (1) actionnaire, le Conseil d'Administration pourra être composé d'un (1) seul Administrateur.

Les Administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne pourra excéder six (6) ans. Ils peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision adoptée par l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires pourra décider de qualifier les Administrateurs comme administrateur de catégorie A («Administrateur de Catégorie A») ou administrateur de catégorie B («Administrateur de Catégorie B»).

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les Administrateurs restants peuvent élire par cooptation un nouvel Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui devra ratifier cette cooptation ou élire un nouvel Administrateur.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au(x) commissaires(s) relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Les actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

**Art. 12. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Conseil d'Administration peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

La rémunération et les autres avantages accordés au(x) personne(s) auxquelles la gestion journalière de la Société a été confiée devront être rapportés annuellement par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de l'Administrateur unique ou par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs.

Toutefois, si les actionnaires ont qualifié les Administrateurs d'Administrateurs de Catégorie A ou d'Administrateurs de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 13. Réunions du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»).

Le Conseil d'Administration peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le «Secrétaire»).

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président ou de deux (2) Administrateurs.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre Administrateur comme président pro tempore par un vote à la majorité des Administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, quarante-huit (48) heures au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil d'Administration, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque Administrateur. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration pourra déterminer de temps à autre.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Administrateur comme son mandataire. Tout Administrateur pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Administrateurs en fonction est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le Conseil d'Administration pourra déterminer toute autre règle concernant ce qui précède dans son règlement intérieur.

Une décision écrite, signée par tous les Administrateurs, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Administrateurs.

**Art. 14. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration devront être consignés par écrit et seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a) ou par deux Administrateurs. Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites adoptées par les Administrateurs aussi bien que les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires, destinés à être produit en justice ou ailleurs, pourront être signés par l'Administrateur unique ou par deux (2) Administrateurs agissant conjointement.

Les résolutions adoptées par l'Administrateur unique seront consignées par écrit et signées par l'Administrateur unique.

**Art. 15. Rémunération et Dépenses.** Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**Art. 16. Conflits d'Intérêt.** Si un Administrateur de la Société a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, celui-ci devra en aviser le Conseil d'Administration et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet d'une telle transaction.

Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires dans un rapport spécial et au plus tard avant tout vote ou toute autre décision.

Si le Conseil d'Administration comprend un membre unique, il suffit qu'il soit fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un Administrateur est administrateur, associé, membre, actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

**Art. 17. Responsabilité des Administrateurs - Indemnisation.** Les Administrateurs n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Administrateurs sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnifiera tout Administrateur, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes.

d'administrateur, de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

**Art. 18. Confidentialité.** Même après la cessation de leur mandat ou fonction, tout Administrateur, de même que toute personne invitée à participer à une réunion du Conseil d'Administration, ne devra pas dévoiler des informations sur la Société dont la divulgation pourrait avoir des conséquences défavorables pour celle-ci, à moins que cette révélation ne soit exigée par (i) une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou (ii) l'intérêt du public.

**Art. 19. Commissaires - Réviseurs d'entreprises agréés.** Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un ou plusieurs commissaires, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Dans les cas prévu par les Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur(s) d'entreprises agréé(s) habilité au Luxembourg. Si un réviseur d'entreprises agréé est nommé, aucun commissaire peut être nommé.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront s'il y en a, seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Sauf si autrement disposé par les Lois, ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

#### Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

**Art. 20. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.** L'assemblée générale des actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. L'actionnaire unique exerce les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 21. Assemblée Générale Annuelle.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au Luxembourg le premier mercredi du mois de mai à 11 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 22. Autres Assemblées Générales.** Le Conseil d'Administration ou le(s) commissaire(s) (s'il y en a) peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendront au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché du Luxembourg et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

**Art. 23. Convocation des Assemblées Générales.** Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée et qu'ils renoncent aux formalités de convocation, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**Art. 24. Présence - Représentation.** Tous les actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale d'actionnaires.

Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale des actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a besoin d'être lui-même actionnaire. Un mandataire peut représenter plus qu'un associé.

Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

**Art. 25. Procédure.** Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil d'Administration ou, en leur absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

**Art. 26. Prorogation.** Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Le Conseil d'Administration doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

**Art. 27. Vote.** Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital émis de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital émis de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise; ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Les résolutions dont l'adoption n'est pas soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre d'actions représentées.

Pour les résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Afin d'adopter les résolutions proposées, et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés est exigée.

**Art. 28. Procès-Verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par les membres du bureau de l'assemblée générale et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

## Chapitre V. - Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

**Art. 29. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 30. Approbation des Comptes Annuels.** Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

**Art. 31. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale») conformément à la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires.

Lors de chaque distribution de dividendes, le montant alloué à cet effet sera distribué de la manière suivante:

- chaque Action Ordinaire de Catégorie A aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins dix pour cent (10%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie B (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins neuf pour cent (9%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie C (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins huit pour cent (8%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie D (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins sept pour cent (7%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie E (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins six pour cent (6%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie F (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins cinq pour cent (5%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie G (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins quatre pour cent (4%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie H (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins trois pour cent (3%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie I (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins deux pour cent (2%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action Ordinaire de Catégorie J (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un pour cent (1%) par an de la valeur nominale de cette action (ensemble le «Droit au Bénéfice»), et

après allocation du Droit au Bénéfice, le solde du montant du dividende sera distribué intégralement à toutes les actions constituant la dernière catégorie d'actions alors en circulation dans l'ordre alphabétique inverse (commençant par les Actions Ordinaires de Catégorie J jusqu'aux Actions Ordinaires de Catégorie A).

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Conseil d'Administration peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable peuvent être librement distribuées aux actionnaires sous réserve des dispositions des Lois et sous réserve des dispositions qui précèdent.

## Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 32. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Conseil d'Administration ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) actionnaire(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

## Chapitre VII. - Loi applicable

**Art. 33. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, et en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### *Souscription et Paiement*

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les actions de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces actions, de même que la prime d'émission, le cas échéant, a été payé en espèces ainsi qu'il suit:

Actionnaires	Capital souscrit	Nombre d'actions	Montant libéré
AXA EXPANSION FUND III . . . . .	EUR 31.900,-	31.000 Actions Ordinaires de Catégorie A	EUR 31.900,-
F.P.C.I. représentée par ARDIAN		100 Actions Ordinaires de Catégorie B	
France S.A.		100 Actions Ordinaires de Catégorie C	
		100 Actions Ordinaires de Catégorie D	
		100 Actions Ordinaires de Catégorie E	
		100 Actions Ordinaires de Catégorie F	
		100 Actions Ordinaires de Catégorie G	
		100 Actions Ordinaires de Catégorie H	
		100 Actions Ordinaires de Catégorie I	
		100 Actions Ordinaires de Catégorie J	
Total: . . . . .	EUR 31.900,-	31.000 Actions Ordinaires de Catégorie A 100 Actions Ordinaires de Catégorie B 100 Actions Ordinaires de Catégorie C 100 Actions Ordinaires de Catégorie D 100 Actions Ordinaires de Catégorie E 100 Actions Ordinaires de Catégorie F 100 Actions Ordinaires de Catégorie G 100 Actions Ordinaires de Catégorie H 100 Actions Ordinaires de Catégorie I 100 Actions Ordinaires de Catégorie J	EUR 31.900,-

Le montant de trente-et-un mille neuf cent euros (EUR 31.900,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2016.

#### *Assemblée générale extraordinaire Première Résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'établir le siège social à 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Deuxième Résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de fixer à quatre (4) le nombre des membres du Conseil d'Administration et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes comme Administrateurs pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2018:

- Jennifer Ferrand, née le 23 février 1981 à Thionville, France, avec résidence professionnelle au 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Sandra Legrand, née le 14 septembre 1974 à Bastogne, Belgique, avec résidence professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Frank Przygodda, né le 28 February 1968 à Bochum, Allemagne, avec résidence professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Michael Reuther, né le 7 décembre 1971 à Siegburg, Allemagne, avec résidence professionnelle au An der Welle 4, D-60322, Francfort, Allemagne;

#### *Troisième Résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de fixer à un (1) le nombre des commissaires et a décidé de plus de nommer la personne suivante comme commissaire pour une période prenant fin lors de la première assemblée générale annuelle des actionnaires:

- Alter Domus Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136477.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: J. FERRAND, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 22 février 2016. Relation: 1LAC/2016/5677. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 26 février 2016.

Référence de publication: 2016071375/933.

(160035699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2016.

**AI Ark (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 204.068.

—  
STATUTES

In the year two thousand and sixteenth, on the tenth of February.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

“AI Global Investments & CY S.C.A.”, a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.619,

here represented by Mrs Linda HARROCH, avocat, with professional address in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on the 10<sup>th</sup> of February 2016.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the “Articles”) of “AI Ark (Luxembourg) S.à r.l.” (the “Company”), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “1915 Law”).

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the “Registered Office”) is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a “Shareholders' Resolution”) passed in accordance with these Articles - including article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (“Luxembourg Law”).

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

### **3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

### **5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at fourteen thousand US dollars (USD 14,000.00) represented by fourteen thousand (14,000) shares of one US dollar (USD 1.00) each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

### **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

#### **7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

#### **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers (“Managers”) who shall be appointed by a Shareholders’ Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a “Sole Manager”.

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the “Board of Managers”).

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders’ Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with article 11.

**11. Agent of the managers.** The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent’s powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers (“Board Meetings”) may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a “Manager’s Representative”) at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager’s Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager’s Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or

several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

### **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in articles 13.3, 13.4 and 13.513.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

### **14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January each year and ends on the 31<sup>st</sup> of December the same year.

### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

**16. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

### **17. Interpretation and Luxembourg law.**

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

*Subscription and payment*

The fourteen thousand (14,000) shares have been subscribed by “AI Global Investments & CY S.C.A.”, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of fourteen thousand US dollars (USD 14,000.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

*Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2016.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro.

*Resolutions of the sole shareholder*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Michael J. RISTAINO, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, United States of America;

- Mrs. Myriam DELTENRE, born on February 16, 1963 in Arlon, Belgium, residing at 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgium;

- Mr. Philippe CHAN, born on November 15, 1974 in Candos, Republic of Mauritius, residing professionally at 2-4 Rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mrs. Linda HARROCH, born on May 10, 1973 in Casablanca, Morocco, residing in 2, rue de Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L’an deux mille seize, le dix février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«AI Global Investments & CY S.C.A.», une société en commandite par actions constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.619,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, avocat, demeurant à Howald, Luxembourg, en vertu d’une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 10 février 2016.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d’une société à responsabilité limitée qu’il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme et nom.** Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de “AI Ark (Luxembourg) S.à r.l.” (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

**2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) L’associé Unique (tel que défini à l’article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l’article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

### **3. Objet.** L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.3 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.4 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autres titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent article 3.7 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.8 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.9 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de quatorze mille dollars US (USD 14.000,00) représenté par quatorze mille (14.000) parts sociales, d'une valeur d'un dollar USD (USD 1,00) chacune (les «Parts Sociales»); ayant les droits et

obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales conformément à la Loi de 1915.

## **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

## **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

## **8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants («Gérants») nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique».

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

**9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

**10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes son autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'article 11.

**11. Agent des gérants.** Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

## **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les «Réunions du Conseil de Gérance») sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient

physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclu par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

### **13. Résolutions des associés.**

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

### **14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

### **15. Distribution des parts.**

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé (s).

**16. Dissolution et liquidation.** La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion,

décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

### 17. Interprétation et loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (c) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
- (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

17.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

17.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

#### *Souscription et libération*

«AI Global Investments & CY S.C.A.», prénommée, a souscrit à l'ensemble des quatorze mille (14.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de quatorze mille dollars US (USD 14.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2016.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille euros.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Michael J. RISTAINO, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique;
  - Madame Myriam DELTENRE, née le 16 février 1963 à Arlon, Belgique, demeurant au 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgique; et
  - Monsieur Philippe CHAN, né le 15 novembre 1974 à Candos, Ile Maurice, demeurant professionnellement au 2-4 Rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
  - Madame Linda HARROCH, née le 10 mai 1973 à Casablanca, Maroc, résidant au 2, rue Petermelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 février 2016. Relation: EAC/2016/3824. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

Référence de publication: 2016069621/476.

(160033201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**3G Restaurant Brands Holdings Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. 3G Restaurant Brands Holdings Investments Limited).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 203.972.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, the twenty-third day of December.

Before us, Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1. Maniro Limited, a limited liability company existing under the laws of Bahamas, having its registered office at PO BoxN-7757 Nassau, Bahamas, hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal,

2. Lobstertail Corp., a corporation existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Pasea Estate, Road Town, Tortola, the British Virgin Islands, acting by Badeira Management Limited, hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal

3. Sunnyside Inc., a company existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Pasea Estate, Road Town, Tortola, the British Virgin Islands, acting by Badeira Management Limited, hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal, and

4. Alexandre Behring, residing at 600 Third Avenue, NY, NY 10016, United States of America,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholders acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing parties, as represented above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing parties declare being the shareholders (the Shareholders) of 3G Restaurant Brands Holdings Investments Limited, a company organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Ltd., PO Box 309, Ugland House, George Town KY1-1104, Grand Cayman, Cayman Islands and registered with the Companies Registrar of the Cayman Islands under number ST-147049 (the Company).

II. By a written resolution of the Shareholders validly adopted on 21 December 2015 and a resolution of the board of directors of the Company validly adopted on 21 December 2015, the Company resolved to transfer its registered office, principal establishment and central administration of the Company from the Cayman Islands to the Grand Duchy of Luxembourg, effective as of the date hereof without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of the Cayman Islands to give effect to such resolutions have been duly performed.

III. It results from the balance sheet of the Company dated 21 December 2015 that the net asset value of the Company amounts to at least twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500).

IV. The agenda of the meeting is as follows:

*Agenda*

1. Transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company from the Cayman Islands to the Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance;

2. Adoption by the Company of the legal form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name 3G Restaurant Brands Holdings Investments S.à r.l. and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Setting the share capital of the Company;

4. Amendment and complete restatement of the Company's articles of association so as to conform them to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, as a consequence of the Company becoming a Luxembourg law governed company subject to the Luxembourg company act dated 10 August 1915 as amended;

5. Confirmation of the current directors' mandate/appointment of new managers to the Company and acknowledgment of the composition of the board of managers of the Company;

6. Establishment of the registered office, principal establishment and central administration of the Company at 3, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg; and

7. Miscellaneous.

V. The Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders RESOLVE to transfer the registered office, principal establishment and central administration of the Company from the Cayman Islands to the Grand Duchy of Luxembourg with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. The Shareholders further DECLARE that all formalities required under the laws of the Cayman Islands to give effect to such transfer have been duly performed.

*Second resolution*

The Shareholders RESOLVE that the Company adopts the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name 3G Restaurant Brands Holdings Investments S.à r.l., accepts the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution*

The Shareholders RESOLVE to approve the balance sheet of the Company dated the date hereof confirming that the net asset value of the Company amounts to at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500).

The Shareholders state that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain those of the Company in their entirety, which continues to own all its assets and continues to be obliged by all its liabilities.

The Shareholders resolve to set the share capital of the Company at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500).

The Shareholders further resolve to allocate the net asset value of the Company (i) to the share capital of the Company for an amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) and (ii) to the share premium account of the Company for the excess.

*Fourth resolution*

As a result of the above resolutions, the Shareholders RESOLVE to amend and completely restate the articles of association of the Company so as to conform them to Luxembourg laws.

The restated articles of association of the Company shall read as follows:

**“I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “3G Restaurant Brands Holdings Investments S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of 10 August 1915, on commercial companies, as amended (the Law), these articles of incorporation (the Articles) and the Shareholders Agreement (as defined below).

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.** The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance

of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

The Company may carry out any transaction which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

## II. Share capital - Shares

**Art. 5. Share Capital.** The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), divided into six thousand one hundred seventy-nine (6,179) shares, without nominal value (the Shares), all subscribed and fully paid-up.

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and the provisions of any agreement entered into in relation to the Company between the Company and its shareholders, as may be amended from time to time and for so long as such agreement remains in force (Shareholders Agreement).

**Art. 6. Shares.** Each Share entitles the holder thereof to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of Shares in existence.

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, (i) the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital and (ii) the transfer of shares (inter vivos) to third parties or to other shareholders is subject to any transfer restrictions, lock up provisions, tag along rights or drag along rights included in the Shareholders Agreement.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Any transfer or sale of, or acceptance or creation of any Encumbrance with respect to, any shares of the Company which is in breach of the provisions of the procedures provided for in the Articles or Shareholders Agreement shall be null and void "ab initio" and shall be rendered ineffective. The Company shall refuse to record in the relevant register(s) any transactions made on share(s) which were not executed in accordance with the procedures provided for in these Articles or a Shareholders Agreement. Any third party who intends to acquire share(s) is put on notice to take the appropriate steps and to make the appropriate enquiries in order to assess whether any contemplated transfer of share(s) or creation of an Encumbrance on Shares is subject to restrictions and requirements under a Shareholders' Agreement.

Encumbrance for the purposes of this article means any claim, charge, mortgage, lien, option, equity, power of sale, hypothecation, usufruct, retention of title, right of pre-emption, right of first refusal or other third party rights or security interest of any kind or an agreement, arrangement or obligation to create any of the foregoing.

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

## III. Management - Representation

**Art. 7. Appointment and removal of managers.** The Company is managed by one (1) or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

The remuneration of the manager(s) (if any) shall be determined by a resolutions of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law the Articles or a Shareholders Agreement fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by the Board.

### 8.2 Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a unanimous vote of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3 Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

#### 11.1 Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by a unanimous vote of the shareholders.

(vii) The Articles are amended with the unanimous consent of the shareholders.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

**Art. 12. Sole shareholder.** Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

**Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.** The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

**Art. 14. Réviseurs d'entreprises.** The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

### Art. 15. Allocation of profits.

15.1 General Principle From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

The shareholders determine in accordance with these Articles how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions and the provisions of a Shareholders Agreement.

#### 15.2 Interim dividends

Subject to any Shareholders Agreement, distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article 15.2 and subject to any rule in addition to these as determined by these Articles:

- The Board shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as they deem appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

- In this respect, the Board is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the Shareholders.

- In addition, the decision of the Board shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two months from such decision of the Board and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

- Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The Board may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

- In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of Article 201 of the Law, which provides for a recovery against the Shareholders of the dividends which have been distributed to them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five years after the date of the distribution.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall, in the absence of a Shareholders Agreement, be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them and, should a Shareholders Agreement be in place, be distributed in accordance with its provisions.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any Shareholders Agreement.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31 December 2016.

*Fifth resolution*

The Shareholders RESOLVE to confirm, effective as of the date hereof, the mandate of the following persons as managers of the Company for an undetermined duration and further RESOLVE to requalify them as class A managers:

- Alexandre Behring, born on 20 February 1967 in Rio de Janeiro, Brazil, residing at 600 Third Avenue, NY, NY 10016, United States of America;

- Jorge Paulo Lemann, born on 26 August 1939 in Rio de Janeiro, Brazil, residing at Zurcherstr. 325, 8645 Jona, Switzerland;

- Carlos Alberto Sicupira, born on 1 May 1948 in Rio de Janeiro, Brazil, residing at Redingstrasse 4, 3 floor, 9000 St Gallen, Switzerland; and

- Marcel Herrmann Telles, born on 23 February 1950 in Rio de Janeiro, Brazil, residing at Redingstrasse 4, 4 floor, 9000 St Gallen, Switzerland.

The Shareholders further RESOLVE to appoint, effective as of the date hereof and for an undetermined duration the following persons as class B managers of the Company:

- Elisa Mendes, born on 9 July 1986 in Saint Germain en Lay, France, professionally residing at 3, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg; and

- Helle Dueholm, born on 24 May 1960 in Esbjerg, Denmark professionally residing at 3, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Further to the above confirmations and appointments, the board of managers of the Company is composed as follows, effective as of the date hereof:

*class A managers:*

- Jorge Paulo Lemann;

- Carlos Alberto Sicupira;

- Marcel Herrmann Telles; and

- Alexandre Behring.

*class B managers:*

- Elisa Mendes, and

- Helle Dueholm.

*Sixth resolution*

The Shareholders RESOLVE to establish the registered office, principal establishment and central administration of the Company at 3, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

*Seventh resolution*

The Shareholders ACKNOWLEDGE that the shareholding of the Company is composed as follows as of the date hereof:

Shareholders	Number of shares
Alexandre Behring . . . . .	2,411
Maniro limited . . . . .	1,256
Lobstertail corp . . . . .	1,256
Sunnyside Inc. . . . .	<u>1,256</u>
Total . . . . .	6,179

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Pétange, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-troisième jour de décembre,

Par devant le soussigné, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

#### ONT COMPARU:

1. Maniro Limited, une société à responsabilité limitée existant selon les lois de Bahamas, dont le siège social est établi à PO Box N-7757 Nassau, Bahamas,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Losbtertail Corp., une société existant selon les lois des Iles Vierges Britanniques, dont le siège social est établi à Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, agissant par le biais de Badeira Management Limited,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. Sunnyside Inc., une société existant selon les lois des Iles Vierges Britanniques, dont le siège social est établi à Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, agissant par le biais de Badeira Management Limited,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

4. Alexandre Behring, domicilié au 600 Third Avenue, New York, NY 10016, Etats-Unis d'Amérique,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui auprès de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. les parties comparantes déclarent être les associés (les Associés) de 3G Restaurant Brands Holdings Investments Limited, une société organisée selon les lois des Iles Cayman, dont le siège social est établi à Maples Corporate Services Ltd., PO Box 309, Ugland House, George Town KY1-1104, Grand Cayman, Iles Cayman et immatriculée au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro ST-147049 (la Société).

II. Par résolution écrite des Associés valablement adoptée le 21 décembre 2015 et une résolution du conseil d'administration de la Société valablement adoptée le 21 décembre 2015, la Société a décidé de transférer son siège social, principal établissement, et administration centrale des Iles Cayman au Grand-Duché de Luxembourg avec effet à la date des présentes, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuité de sa personnalité juridique et morale. Toutes les formalités requises par les lois des Iles Cayman pour donner effet à ces résolutions ont été dûment accomplies.

III. qu'il résulte du bilan de la Société daté du 21 décembre 2015 que la valeur de l'actif net de la Société s'élève au moins à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

IV. que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Transfert du siège social, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société des Iles Cayman au Grand-Duché de Luxembourg avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuité de sa personnalité juridique et morale;

2. Adoption par la Société de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée avec pour dénomination sociale 3G restaurant Brands Holdings Investments S.à r.l., et acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert du siège social, principal établissement et administration centrale à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

3. Détermination du capital social de la Société;

4. Modification et refonte complète des statuts de la Société afin de les rendre conformes aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, du fait que la Société devienne une société régie par le droit luxembourgeois et soumise à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée;

5. Confirmation du mandat des administrateurs actuels / nomination de nouveaux gérants de la Société et prise d'acte de la composition du conseil de gérance de la Société;

6. Etablissement du siège social de la Société, du établissement et de l'administration centrale au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

7. Divers.

V. que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés DECIDENT de transférer le siège social, l'établissement principal et l'administration centrale de la Société des Iles Cayman au Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais au contraire

avec la pleine continuité de sa personnalité juridique et morale. Les Associés DECLARENT en outre que toutes les formalités requises en vertu des lois des Iles Cayman pour rendre effectif ledit transfert ont été dûment accomplies.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés DECIDENT que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée avec pour dénomination sociale 3G Restaurant Brands Holdings Investments S.à r.l., accepte la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert du siège social, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et sera, à partir de la date du présent acte, soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

Les Associés DECIDENT d'approuver le bilan de la Société daté à la date des présentes confirmant que la valeur de l'actif net de la Société s'élève au moins à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Les Associés attestent que l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, sans limitation, reste la propriété exclusive de la Société, qui continue à détenir tous ses actifs et passifs et continue d'être responsable à l'égard de toutes ses obligations et engagements.

Les Associés décident de fixer le capital social de la Société à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Les Associés décident en outre d'affecter la valeur de l'actif net de la Société (i) au capital social de la Société pour un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) et (ii) au compte de prime d'émission pour l'excédent.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés DECIDENT de modifier et de reformuler complètement les statuts de la Société afin de les rendre conformes au droit luxembourgeois.

Les statuts reformulés de la Société auront la teneur suivante:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est «3G Restaurant Brands Holdings Investments S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.** L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut en outre investir, par souscription, achat et échange ou de toute autre manière dans tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. Elle peut prêter des fonds, y compris, sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

**Art. 4. Durée.** La Société est formée pour une durée indéterminée.

La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) divisé en six mille cent soixante-dix-neuf (6.179) sans désignation de valeur nominale (les Parts Sociales), toutes souscrites et entièrement libérées.

Le capital social peut être modifié à tout moment par décision de l'associé unique ou par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et les stipulations d'un pacte conclu relatif à la société entre la Société et ses associés, qui peut être modifié au fil du temps et tant que ce pacte reste en vigueur (le Pacte d'Associés).

**Art. 6. Parts sociales.** Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices en proportion directe avec le nombre de Parts Sociales existantes.

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles puisque un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent nommer une seule personne qui les représentera vis-à-vis de la Société.

En cas d'associé unique, les Parts Sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

En cas de pluralité d'associés, (i) la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social et (ii) la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers ou à d'autres associés est soumise à toutes restrictions de transfert, stipulations de blocage, droits de sortie conjointe ou obligation de sortie conjointe contenues dans le Pacte d'Associés.

Les cessions de Parts Sociales doivent être enregistrées par acte notarié ou sous seing privé. Les cessions de parts sociales ne seront opposables à l'égard de la Société ou des tiers qu'après avoir été notifiées à la Société ou acceptées par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

Toute cession ou vente de, ou acceptation ou création d'une Servitude concernant, des parts sociales de la Société qui est en violation des stipulations des procédures prévues par les Statuts ou le Pacte d'Associés sera nul et non avenue «ab initio» et sera inefficace. La Société refusera d'enregistrer dans le(s) registre(s) concerné(s) toutes transactions faite sur les parts sociales qui n'ont pas été exécutées conformément aux procédures prévues par les Statuts ou un Pacte d'Associés. Tout tiers qui a l'intention d'acquérir une ou des parts sociales est averti de faire les démarches appropriées et d'enquêter de manière appropriée afin d'évaluer que la cession de part(s) sociale(s) envisagée ou la création de Servitudes des Parts Sociales est soumise aux restrictions et exigences d'un Pacte d'Associés.

Servitude, pour les besoins de cet article, désigne une demande, charge, gage, lien, option, capitaux propres, pouvoir de vente, hypothèque, usufruit, rétention de titre, droit de préemption, droit de premier refus ou autres droits de tiers ou de toute sorte ou un contrat, arrangement ou obligation de créer l'un de ce qui précède.

Toutes les Parts Sociales sont nominatives au nom d'une personne précise et inscrites dans le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

## III. Gestion - Représentation

**Art. 7. Nomination et révocation des gérants.** La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

La rémunération des gérants (s'il y a lieu) sera déterminée par une résolution des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils composent le conseil (le Conseil). Les Associés peuvent décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe sera à Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil, aux gérants ou à tout gérant doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne peuvent être tenus personnellement responsables pour les engagements valablement pris par eux au nom de la Société dans le cadre de leur mandat, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale) ou par résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Quand les résolutions sont adoptées par voie de Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les associés conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées à une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative du Conseil ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées avec le vote unanime des associés.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le vote unanime des associés.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

**Art. 12. Associé unique.** Quand le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

Toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale, ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.** L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

Chaque année, le Conseil dresse le bilan et les comptes de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants de la Société et des associés envers la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

Le bilan et les comptes de résultats sont approuvés à l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

**Art. 14. Réviseurs d'entreprises/Commissaires.** Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Principe Général Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

Conformément aux Statuts, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables et les stipulations d'un Pacte d'Associés.

#### 15.2. Dividendes Intérimaires

Sous réserve de tout Pacte d'Associés, les distributions de dividendes intérimaires sont permises tant qu'elles respectent strictement les règles de cet article 15.2 et sous réserve de toute règle en plus de celles déterminées dans les présents Statuts:

- Le Conseil aura la compétence exclusive pour prendre l'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et permettre la distribution de tels dividendes intérimaires qu'il estime appropriés et en conformité avec l'intérêt de la Société.

- A cet égard, le Conseil est exclusivement compétent pour décider du montant des sommes disponibles pour une distribution et l'opportunité de cette distribution sur base de la documentation justificative et des principes contenus dans ces Statuts et de tout pacte potentiellement conclu au fil du temps entre les Associés.

- En outre, les décisions du Conseil seront justifiées par les états financiers intérimaires de la Société datés de moins de deux mois suivant cette décision du Conseil et indiquant que des fonds disponibles suffisants pour une distribution à condition que le montant à distribuer ne dépasse pas les bénéfices réalisés depuis la fin de l'exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables réduits par les pertes reportés et les sommes à affecter aux réserves requises par la Loi ou les Statuts.

- Finalement, la distribution de dividendes intérimaires sera limitée au montant des bénéfices distribuables qui apparaissent sur les états financiers intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le Conseil peut mandater un réviseur indépendant pour revoir ces états financiers intérimaires afin de confirmer la somme disponible pour une distribution.

- En tout cas, la distribution de dividendes intérimaires restera soumise aux dispositions de l'article 201 de la Loi, qui prévoit une récupération des Associés des dividendes qui leur ont été distribués mais qui ne correspondent pas aux bénéfices réellement réalisés par le Société. Cette action de récupération sera prescrite cinq ans après la date de la distribution.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, le cas échéant, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux et si un Pacte d'Associés est en place, il sera distribué conformément à ses stipulations.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions

adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi applicable et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social débute à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2016.

*Cinquième résolution*

Les Associés DECIDENT de confirmer, avec effet à la date des présentes, le mandat des personnes suivantes en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée et DECIDENT par ailleurs de les requalifier comme gérants de classe A:

- Alexandre Behring, né le 20 février 1967 à Rio de Janeiro, Brésil, domicilié au 600 Third Avenue, New York, NY 10016, Etats-Unis d'Amérique;
- Jorge Paulo Lemann, né le 26 août 1939 à Rio de Janeiro, Brésil et domicilié à Zucherstr. 325, 8645 Jona, Suisse;
- Carlos Alberto Sicupira, né le 1<sup>er</sup> mai 1948 à Rio de Janeiro, Brésil et domicilié à Redingstrasse 4, 3eme étage, 9000 St Gallen, Suisse; et
- Marcel Herrmann Telles, né le 23 février 1950 à Rio de Janeiro, Brésil et domicilié Redingstrasse 4, 4eme étage, 9000 St Gallen, Suisse

Les Associés DECIDENT par ailleurs de nommer les personnes suivantes en qualité de gérants de classe B de la Société avec effet à la date des présentes et pour une durée indéterminée:

- Elisa Mendes, née le 9 juillet 1986 à Saint Germain en Lay, France, de résidence professionnelle au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg; et
- Helle Dueholm, née le 24 mai 1960 à Esbjerg, Danemark, de résidence professionnelle au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Suite aux confirmations et nominations ci-dessus, le conseil de gérance de la Société se compose de la manière suivante, avec effet à la date des présentes:

*Gérants de classe A:*

- Jorge Paulo Lemann;
- Carlos Alberto Sicupera;
- Marcel Herrmann Telles; et
- Alexandre Behring.

*Gérants de classe B:*

- Elisa Mendes; et
- Helle Dueholm.

*Sixième résolution*

Les Associés DECIDENT d'établir le siège social, le principal établissement et l'administration centrale de la Société au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

*Septième résolution*

Les Associés PRENNENT ACTE que les participations de la Société se composent de la manière suivante à compter de la date des présentes:

Associés	Nombre de parts sociales
Alexandre Behring . . . . .	2.411
Maniro limited . . . . .	1.256
Lobstertail corp . . . . .	1.256
Sunnyside Inc. . . . .	1.256
Total . . . . .	<u>6.179</u>

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte notarié sont estimés à environ. Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et en cas de divergences, le texte anglais prévaut.

DONT ACTE, le présent acte notarié est passé à Pétange, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu l'acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 31 décembre 2015. Relation: EAC/2015/31631. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

Référence de publication: 2016068467/661.

(160030469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**Heden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 45.594.

- Constituée suivant acte reçu par Me Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 17 novembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n°12 du 13 janvier 1994;

- Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 30 septembre 1999, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n°962 du 15 décembre 1999.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 23 octobre 2015 que:

Les mandats des membres du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes suivants sont renouvelés jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2021:

*Aux postes d'administrateurs:*

- Monsieur Santiago SAUQUET CANET, industriel, demeurant à E-Sabadell, Sant Francesc n°28, Président du conseil d'administration et Administrateur-Délégué;

- Madame Maria Antonia BUXO RICART, sans état particulier, demeurant à E-Sabadell;

- Mademoiselle Maria SAUQUET BUXO, industrielle, demeurant à E-Sabadell.

*Au poste de commissaire aux comptes:*

- REVILUX S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B-25.549.

Luxembourg, le 30 octobre 2015.

*Pour la société HEDEN S.A.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2016072845/26.

(160036505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2016.

---

**Meridian Hotel Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.200,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 175.173.

*Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 22 février 2016*

Il résulte des décisions prises par le conseil de gérance en date du 22 février 2016 que:

le siège social de la Société a été transféré du 24, rue Beaumont, L- 1219 Luxembourg au 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg et ce avec effet au 29 février 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2016.

Langham Hall Luxembourg Sarl

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2016072936/17.

(160037008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2016.

---